



COUPES

RÉUNION DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : M. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

COUPE DE FRANCE 2020/2021



La Commission régionale adresse ses félicitations au club de :

GFA RUMILLY-VALLIERES (Staff, joueurs et dirigeants) pour sa qualification historique pour les ½ finale de la Coupe de France.

Rendez-vous le 12 mai face à l'AS MONACO.

Pierre LONGERE,

Vincent CANDELA,

Président de la Commission

Secrétaire de séance



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs



CLUBS

RÉUNION DU 19 AVRIL 2021

NOUVEAUX CLUBS

860679 – ASPRE FOOTBALL CLUB FONTANGES – Foot-loisir

560682 – AMITIE SPORTIVE BEAUVALLON – Libre

560679 – A.S. DE BARBERAZ - Libre



Cette Semaine

<i>Coupes</i>	1
<i>Clubs</i>	1
<i>Délégations</i>	2
<i>Sportive Jeunes</i>	3
<i>Règlements</i>	4

PV parus récemment sur le site internet de la LAuRAFoot 4

DELEGATIONS

RÉUNION DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Président : M. LONGERE Pierre
Présent : M. HERMEL Jean-Pierre

RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard	M. BRAJON Daniel
Tél : 06-32-82-99-16	Tél : 06-82-57-19-33
Mail: lraf.ooluneosoleil@gmail.com	Mail: brajond@orange.fr

RAPPORTS 2020/2021

Utilisation du RAPPORT mis en ligne par la FFF (voir « mon espace FFF ») pour toutes les compétitions.

RAPPELS IMPORTANTS

A TOUS LES DELEGUES

REGIONAUX ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

Les Délégués sont invités à mentionner impérativement la dénomination du Championnat et la poule ainsi que les nom et prénom complets des joueurs avertis ou exclus.

En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves), les Délégués doivent informer M. LONGERE Pierre ou M. BESSON Bernard.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

Heure d'arrivée : 2h00 avant le match (N3) et 01h30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche mais également s'assurer que le protocole sanitaire soit respecté.

Rapport d'absence FMI : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Banc Délégué : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

Nom de l'Observateur d'Arbitre : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

Indisponibilités : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

Port du masque : **OBLIGATOIRE** pour les délégués pendant la durée de leur mission.

A L'ATTENTION DES DELEGUES

REGIONAUX

En vue de la préparation de la nouvelle saison, les délégués régionaux ne souhaitant pas renouveler leur mission de délégué doivent en informer par écrit la commission avant le 17 mai 2021.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance

**SOYONS SPORT
RESPECTONS L'ARBITRE**

SPORTIVE JEUNES

RÉUNION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Président : Patrick BELISSANT

Présents : Abtisssem HARIZA, Céline PORTELATINE, Philippe AMADUBLE, Michel GODIGNON, Anthony ARCHIMBAUD, Roland LOUBEYRE

Assiste : Yves BEGON, Président des compétitions

CARNET NOIR

La Commission présente ses sincères condoléances à Sandra RIZZATI du Service Compétitions de la Ligue pour le décès de sa maman.

INFORMATIONS

Communiqué de la FFF : Décision concernant les compétitions amateurs :

« Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. »

Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le Comex de la FFF a également arrêté définitivement les championnats nationaux (U17 et U19 Nationaux) pour 2020-2021.

La Commission prend acte du présent communiqué du Comex en date du 24 mars 2021 et précise que la F.F.F. doit communiquer prochainement sur les diverses modalités de fin de saison qui en découlent.

COMMISSION DE RÉFORME ET DE SUIVI DES CHAMPIONNATS

Mise en place au début de la présente saison d'une Commission de Réforme et de Suivi des championnats régionaux. Elle a pour mission de finaliser l'architecture des compétitions dans toutes les catégories (masculins, féminins, seniors, jeunes, futsal). Elle est présidée par M. Arsène MEYER qui animait auparavant la Commission de Suivi des championnats de Jeunes.

CONSULTATION DES CLUBS RÉGIONAUX

Pour rappel, la Ligue avait lancé une consultation auprès des clubs régionaux afin de recueillir leurs avis sur les activités qu'elle pourrait mettre en place sous réserve des autorisations sanitaires définies par l'Etat - afin de les accompagner au mieux dans un retour progressif à la pratique du football et de préparer la prochaine saison. Cette consultation terminée, vous retrouverez un récapitulatif des réponses sur le site internet de la Ligue.

Courrier des clubs sur les compositions des poules et création/intégration dans les différentes catégories :

Suite à la réception de nombreuses demandes, pour la saison à venir, de création ou d'intégration d'équipe en régional 2 (toutes catégories), la commission à ce jour ne peut répondre à ces sollicitations du fait que, en raison de la saison blanche, les compositions des poules devraient être à l'identique à la saison 2020-2021, et que d'autre part, les demandes d'engagement n'ont pas encore commencé.

Dès que ces deux paramètres seront validés, la commission étudiera toutes ces demandes, au cas par cas, et en fonction des besoins dans les différentes catégories.

Yves BEGON,

Patrick BELISSANT,

Président Département Sportif

Secrétaire de séance

L'AMOUR DU FOOT

REGLEMENTS

RÉUNION DU 26 AVRIL 2021

(PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉPHONIQUE)

Président : M. CHBORA

Présents : MM. ALBAN, BEGON, DURAND, LOUBEYRE

Assiste : MME GUYARD, responsable du service des licences

RAPPEL

Article 5.b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

DECISION DOSSIER LICENCE

DOSSIER N° 27

ENT. JEUNES LOIRE MEZENC - 581410

Considérant la suspicion d'irrégularité concernant le certificat médical sur certaines demandes de licence, la commission transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner après enquête.

Président,

Secrétaire de la Commission,

Khalid CHBORA

Bernard ALBAN

CONSEIL DE LIGUE

Compte-rendu du 6 Mars 2021

[cliquez ici](#)

BUREAU PLENIER

Compte-rendu du 25 Mars 2021

[cliquez ici](#)

